Marseille, le 26 février 2015 - L'Agence régionale de santé (ARS) Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) annonce, suite à la décision du Comité interministériel de performance et de la modernisation de l'offre de soins (Copermo), et à une confirmation écrite de la Ministre des Affaires sociales et de la Santé, le soutien financier de l'Etat pour des projets d'investissement importants dans les Bouches-du-Rhône.

Il s'agit du centre hospitalier intercommunal d'Aix-en-Provence/Pertuis (Chiap), de l'hôpital Saint-Joseph à Marseille et de l'Assistance publique des hôpitaux de Marseille (Ap-Hm).

> Le centre hospitalier intercommunal d'Aix-en-Provence/Pertuis va entamer dès 2016 et jusqu'en 2020 une importante opération d'investissement pour reconstruire, moderniser, et rénover ses services de soins et son plateau technique afin de mieux répondre aux besoins des patients.

L'Etat apporte son soutien financier au centre hospitalier intercommunal d'Aix-en-Provence/Pertuis à travers une aide nationale d'un montant de **15 millions d'euros**, pour un coût total de l'opération, de 71 millions d'euros, aux côtés de la communauté du pays d'Aix qui apporte une aide de 30 millions d'euros.

> L'hôpital Saint-Joseph à Marseille va entreprendre une très importante opération de rénovation évaluée à 134 millions d'euros (réhabilitation et reconstruction de ses principaux bâtiments) accompagnée d'un projet de restructuration de l'organisation des soins.

L'Etat apporte son soutien financier à l'hôpital Saint-Joseph, par une aide nationale à l'investissement de **22 millions d'euros**.

Les opérations débuteront en 2016 pour s'achever en deux phases : 2022 (construction du bâtiment neuf), 2025 (réhabilitation et restructuration des autres bâtiments).

> L'Ap-Hm, dans le cadre de sa stratégie de retour à l'équilibre financier, poursuit un vaste projet de reconstruction et de modernisation à l'échelle de l'ensemble de ses sites.

Après le versement d'une dotation de 10 millions d'euros en 2014 et de 10 millions d'euros à nouveau en 2015, l'Etat s'engage à poursuivre le soutien à l'Ap-Hm dans la modernisation de ses installations par des aides financières dont les montants seront fixés :

- en mars 2016 (projet de regroupement des laboratoires de biologie sur le site de la Timone);

- en juin 2016 (projet concernant la maternité actuellement localisée sur le site de la Conception, projet de modernisation, rénovation et mise en sécurité des immeubles de grande hauteur de la Timone et Hôpital Nord).

La mise au point, en cours, avec l’ARS Paca du contrat de retour à l’équilibre financier que le ministère de la santé a, pour l’essentiel, validé en décembre 2015 et l’actualisation, en cours, elle aussi, du projet médical de l’Ap-Hm, en lien avec la nouvelle commission médicale d’établissement, devront être conclues et signées avec l’ARS Paca au premier semestre 2016.